

sort de la main-d'œuvre s'améliore. Je ne m'oppose pas à leur désir d'être mieux rémunérés sous prétexte que d'autres Canadiens ne sont pas aussi bien payés. Ce serait sot et ridicule! On n'améliore pas le sort général en tirant vers le fond ou en entravant ceux qui ne sont pas tout au bas de l'échelle.

A mon avis, les syndicats se sont infiniment mieux occupés de l'affaire que le gouvernement qui l'a abordée avec ineptie et entêtement. Je reconnais le souci que se font les syndicats de la sécurité d'emploi, mais voici ce que je dis à leurs chefs: Ne poussez pas la patience du public à bout, même face à une ineptie scandaleuse de la part du gouvernement. Je leur dis, avec la plus grande sympathie et amitié qui soient: N'épuisez pas le réservoir de bonne volonté, et ne donnez pas au gouvernement, dont la tendance anti-syndicale semble de plus en plus évidente, l'impression de vouloir agir de façon à nuire à la cause du salariat, syndiqué ou non, pour bien des années à venir.

Je demande aux syndicats de ne pas pénaliser le public canadien au point de perdre la sympathie qu'il éprouve envers les objectifs des syndicats. Ce sont là des questions délicates. Je demande aux chefs syndicaux de ne pas gâter une bonne cause, à tout prendre, et une cause raisonnable dans l'ensemble en continuant d'avoir recours à des méthodes ou à des actes de persuasion qui ne sont ni bons, ni raisonnables, et que le public canadien n'endurera pas longtemps. Par-dessus tout, je leur dis de ne pas donner au public canadien la tentation de remettre en question le droit de grève dans la Fonction publique. Je dis ceci aux deux parties: l'intérêt du public passe avant tout. Voilà la question à l'étude aujourd'hui. Il y a eu assez d'opiniâtreté revêchée à la table des négociations, assez d'injures lancées de part et d'autre par la voix des media, assez de dénonciations au cours de conférences de presse, et assez de grèves tournantes.

Je ne pourrais assez multiplier les exhortations, les conseils et même, je pense, les mises en garde: il faut éviter une grève nationale. Elle peut être évitée et cet affrontement incessant, cette confrontation néfaste, doivent prendre fin. La souplesse et la raison doivent remplacer l'entêtement, l'attentisme, et le souci d'avoir raison à tout prix bien que l'argument soit mal choisi, le moment malencontreux et les calculs erronés. Si le gouvernement, par l'intermédiaire d'un de ses porte-parole—et je crains qu'aujourd'hui ce porte-parole ne soit le ministre des Postes, un choix peu heureux s'il en fût—si le gouvernement, dis-je, a des mesures utiles d'un caractère exceptionnel à proposer pour en terminer avec cette agonie, on nous trouvera prêts à

agir de façon décisive, que ce soit au milieu de l'été, dans une heure, dans un jour ou dans une semaine afin d'accomplir ce que nous croyons nécessaire non point pour gagner une manche contre le syndicat—Dieu nous en préserve—non point pour damer le pion à un gouvernement incompétent mais pour approuver, soutenir, appuyer et protéger le public et ses intérêts que l'on ignore depuis trop longtemps.

Des voix: Bravo.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Mon collègue, le député d'York-Sud (M. Lewis) a demandé à proposer l'ajournement de la Chambre dans le but de discuter une question précise et importante nécessitant un examen urgent. Il s'agit de la situation nouvelle créée par l'accélération et l'extension des grèves rotatives des employés des Postes, situation qui menace à nouveau la nation d'une grève postale d'envergure nationale, consacre l'échec des négociations menées par le Conseil du Trésor en vue d'aboutir à un règlement qui mette fin à l'interruption des services postaux, et souligne la nécessité urgente d'un débat sur une situation aussi grave avant que la Chambre s'ajourne pour les vacances d'été.

On ne peut douter, je pense, que nous soyons menacés d'une véritable crise dans le pays. Depuis quelques jours, les nouvelles de presse montrent clairement qu'à un certain moment, la semaine dernière, un tiers des employés postaux avaient débrayé et cela dans tout le Canada. Le mouvement tendra sans doute à s'accélérer au lieu de se ralentir si l'on ne trouve pas une solution rapide au conflit entre les travailleurs des Postes et le gouvernement. Quels ne sont pas les inconvénients, les difficultés et les ennuis dans les différends entre le gouvernement et les employés des Postes affligent les citoyens ordinaires, qu'il s'agisse des pensionnés de la vieillesse, des travailleurs ordinaires ou des entrepreneurs, petits et grands!

• (4.30 p.m.)

D'où viennent les difficultés, monsieur l'Orateur? J'y arrive dans un instant. Le député de Hillsborough avait raison de dire que les problèmes étaient causés pour une bonne part par les déclarations intempestives du ministre des Postes (M. Kierans), du président du Conseil du Trésor (M. Drury) qui n'a même pas daigné venir cet après-midi et des représentants du comité de négociation du gouvernement. Je ne veux pas abuser en citant les propos irréflectifs que le ministre des Postes n'a cessé de tenir, dont le seul effet pouvait